

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

**Politique économique :** la Chine fera de la stabilité une priorité absolue en 2020 pour réaliser le 13e plan quinquennal et « achever l'édification d'une société modérément prospère à tous égards »

**Prix :** les prix à la production se contractent pour le cinquième mois consécutif à -1,4% en g.a. en novembre ; l'indice des prix à la consommation prolonge la forte augmentation à +4,5% en novembre, en liaison avec l'accélération du sous-indice des prix du porc à 110,2%. Parallèlement, l'inflation sous-jacente fléchit à +1,4%

**Crédits et masse monétaire :** la croissance du (TSF) ralentit à +10,7% en g.a. en novembre, les prêts bancaires se stabilisent à +12,5%; la croissance de M2 se stabilise à +8,4% en octobre

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

**Assurance :** la CBIRC a publié les nouvelles règles en assouplissant les critères d'établissement des coentreprises par les sociétés d'assurance étrangères et a décidé de lever le plafond de participation étrangère pour les sociétés d'assurance-vie à partir du 1er janvier 2020

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

**Commerce extérieur :** nouvelle baisse des exportations chinoises ; stagnation des importations

**Relations Chine-Etats-Unis :** annonce d'un accord commercial (« phase one deal »)

**Commerce bilatéral France-Chine :** hausse des échanges sur les dix premiers mois de l'année

**OMC :** la Chine réagit à la suspension du fonctionnement de l'Organe d'appel de l'ORD de l'OMC

**Guerre commerciale :** les PME sont plus touchées par les droits de douanes bilatéraux que les multinationales, selon une étude de la Chambre de commerce de l'UE en Chine

**Guerre commerciale :** la Chine annonce un processus d'exclusion des tarifs imposés sur certains produits agricoles américains

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

**Economie numérique :** une réorganisation au sein du groupe JD indique un possible retrait prochain de son sulfureux fondateur, Richard Liu

**Automobile :** la production rebondit en novembre mais la demande continue de baisser

**Télécommunications :** Telefonica annonce avoir choisi Huawei et Nokia pour le développement de son réseau 5G en Allemagne

**Economie numérique :** le Parti Communiste Chinois (PCC) chercherait à bannir l'utilisation d'équipements et logiciels informatiques étrangers par les administrations chinoises dès 2022

**Santé :** la Commission Nationale de la Santé (NHC) annonce un plan national pour la gériatrie définissant des normes précises pour la mise en place d'établissements spécialisés

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

**Climat :** nouveau chef de la délégation chinoise à la CoP25 sur le climat à Madrid

**Développement durable :** lancement du Club d'entreprises Villes Durables/French Eco-City Club à l'Ambassade de France à Pékin



## HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

**Croissance** : *Fitch a abaissé sa prévision de croissance pour Hong Kong à -1,5% en 2019*

**Commerce extérieur** : *les exportations françaises vers Hong Kong progressent de +4,3%*

**Commerce extérieur** : *les exportations françaises vers Macao progressent de +136,5%*

## ECONOMIE GENERALE

### **Politique économique : la Chine fera de la stabilité une priorité absolue en 2020 pour réaliser le 13<sup>e</sup> plan quinquennal et « achever l'édification d'une société modérément prospère à tous égards ».**

La Conférence centrale de Travail sur l'Economie (*Central Economic Work Conference*) s'est tenue à Pékin du 10 au 12 décembre. Face aux défis croissants à l'intérieur et l'extérieur du pays en 2019, la Chine a maintenu un développement économique et social soutenu et solide et a réalisé des progrès notables dans les « trois batailles difficiles » - la réduction ciblée de la pauvreté, la prévention et le contrôle efficaces des risques financiers ainsi que l'amélioration générale de l'environnement. Parallèlement, la réalisation des principales tâches du 13<sup>e</sup> plan quinquennal a répondu aux attentes et de nouvelles étapes importantes ont été franchies pour « achever l'édification d'une société modérément prospère à tous égards » - le premier objectif du centenaire de la création du Parti communiste en 1921.

Tout en reconnaissant les réalisations, la Chine admet également que le pays se situe à un stade charnière de la transformation de son modèle de croissance, de l'amélioration de sa structure économique et de la promotion de nouveaux moteurs de croissance. Le pays est confronté à une pression économique au milieu de problèmes structurels, systématiques et cycliques. De manière à atteindre les objectifs attendus pour 2020, la Chine fera de la stabilité une priorité absolue et maintiendra une politique macroéconomique stable, des politiques microéconomiques flexibles et des politiques sociales. L'accent est ainsi spécifiquement mis pour 2020 sur les points suivants :

- i) Rester engagé dans la nouvelle philosophie de développement: un développement innovant, coordonné, vert, ouvert et partagé.
- ii) Mettre l'accent sur «trois batailles difficiles»: assurer que les principales tâches de lutte contre la pauvreté soient menées à bien comme prévu, et que les politiques et les financements soient axés sur les « trois régions et trois villes » (Tibet, le sud du Xinjiang, la région tibétaine du Sichuan, Linxia du Gansu, Liangshan du Sichuan, Nujiang du Yunnan) et les autres zones touchées par la pauvreté, mettre en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté industrielle et de relocalisation des pauvres. Se concentrer sur la protection du ciel bleu, de l'eau claire et des terres pures, et contrôler attentivement les sources de pollution. Maintenir le ratio de macro-levier stable (par opposition à la lettre du message de l'année précédente mettant en exergue« la poursuite de la réforme du *deleveraging* de manière structurelle »).
- iii) Améliorer la qualité de vie de la population notamment la population en difficulté: stabiliser l'offre de l'emploi et améliorer la structure d'emploi. Assurer la distribution suffisante et à temps des pensions de retraite et l'unification accélérée des pensions de retraite au niveau national. Développer vigoureusement les logements locatifs. Insister sur le positionnement de l'immobilier « habiter au lieu de spéculer », mettre en œuvre le mécanisme de gestion et de réglementation spécifique en fonction des villes, et stabiliser les prix du terrain, les prix de l'immobilier et les anticipations du secteur.
- iv) Poursuivre une politique budgétaire proactive et une politique monétaire prudente: améliorer la qualité et l'efficacité de la politique budgétaire proactive, accorder plus d'attention à l'ajustement structurel et réduire résolument les dépenses générales et administratives. Veiller à ce que la politique monétaire prudente soit flexible et appropriée, maintenir une liquidité raisonnable et adéquate, augmenter le crédit monétaire et le financement social en fonction de la croissance économique et réduire les coûts de financement des entreprises en général. Approfondir les réformes structurelles

de l'offre financière, améliorer le mécanisme de transmission de la politique monétaire, augmenter le financement manufacturier à moyen et long terme et atténuer les difficultés de financement coûteux pour les PME et les entreprises privées. Orienter les investissements dans les domaines de la fabrication de pointe, la construction des services publics et les infrastructures fondamentales qui bénéficient à la fois de l'offre et de la demande avec des effets multiplicateurs, et promouvoir la « double montée en gamme » de l'industrie et de la consommation. Exploiter pleinement les avantages du marché à grande échelle, s'appuyer sur le rôle essentiel de la consommation et le rôle clé de l'investissement. A noter que « l'accroissement significatif des émissions de *special purpose bonds* des gouvernements locaux » a été supprimé cette année, le support financier des infrastructures serait assumé plutôt par les crédits accordés par les banques.

- v) Poursuivre un développement de haute qualité: bâtir une économie tirée par l'innovation, la réforme et l'ouverture. Accélérer la planification stratégique de développement régional coordonné, y compris la région capitale (Jingjinji), de la Great Bay Area (delta de la rivière des perles autour de Hong-Kong), du delta du Yangtze (Shanghai) et la région Xiong'an. Poursuivre la politique de réduction d'impôts et de charges. Assurer l'approvisionnement en porcs, afin de stabiliser le prix du porc.
- vi) Approfondir des réformes du système économique: renforcer les exigences d'introduction en bourse pour attirer des sociétés de haute qualité, optimiser le mécanisme de radiation (*delisting*) et réformer progressivement le *ChiNext* (une plateforme de financement créée en 2005 à la Bourse de Shenzhen destinée aux startups innovantes de haute technologie à croissance rapide) et le *New Third Board* (une plateforme de financement *over-the-counter* créée en 2006 à Shenzhen). Orienter les grandes banques vers les PME et le privé. Accélérer la réforme des SOEs et approfondir la réforme fiscale.

Pour mémoire, cette conférence annuelle qui réunit en fin d'année le bureau politique du Parti communiste, les chefs des administrations centrales et provinciales ainsi que les principaux dirigeants des entreprises d'Etat, fixe les orientations de politique économique des autorités pour l'année suivante.

**Prix : les prix à la production se contractent pour le cinquième mois consécutif à -1,4% en g.a. en novembre ; l'indice des prix à la consommation prolonge la forte augmentation à +4,5% en novembre, en liaison avec l'accélération du sous-indice des prix du porc à 110,2%. Parallèlement, l'inflation sous-jacente fléchit à +1,4%.**

En novembre, les prix à la production se contractent pour le cinquième mois consécutif à -1,4% en glissement annuel (g.a.) contre -1,6% en octobre. Cette baisse s'explique majoritairement par un ralentissement des sous-indices du secteur extractif (-1,4% en novembre contre -1,9% en octobre), du secteur manufacturier (-1,6% en novembre contre -1,5% en octobre), et des matières premières (-5,0% en novembre contre -5,6% en octobre). Pour mémoire, la croissance de l'IPP a ralenti largement depuis juin 2018, date à laquelle elle atteignait +4,7%. Cette contraction signale une demande en baisse pour la production industrielle et implique une diminution des profits pour le secteur manufacturier.

L'indice des prix à la consommation (IPC) prolonge la forte augmentation à +4,5% en novembre, au plus haut depuis janvier 2012, contre +3,8% en octobre. La hausse des prix des aliments explique quasiment intégralement cette augmentation (+19,1% en novembre contre +15,5% en octobre), tirée par la très forte croissance du prix du porc (à +110,2% en novembre contre +101,3% en octobre) en raison de la peste porcine africaine. Cette augmentation des prix se répercute également sur le prix des autres viandes. Par contre, l'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) s'abaisse légèrement à +1,4% fin novembre, soulignant les effets d'une demande intérieure en berne. A noter que l'inflation sous-jacente oscille entre +1,2% et +2,5% depuis fin 2010 selon les statistiques officielles



chinoises. L'objectif d'inflation pour 2019, fixé par les autorités lors des assemblées législatives de mars, est de 3%.

**Crédits et masse monétaire : la croissance du (TSF) ralentit à +10,7% en g.a. en novembre, les prêts bancaires se stabilisent à +12,5%; la croissance de M2 se stabilise à +8,4% en octobre**

La croissance de l'agrégat officiel de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« *Total social financing* », TSF) se stabilise à +10,7% (g.a.) en novembre, au même niveau qu'en octobre.

Dans le détail, la croissance des crédits bancaires se stabilise à +12,5% en novembre. Les banques ont doublé leurs nouveaux prêts accordés à 1390Mds RMB en novembre, du fait que d'une part, les nouveaux prêts en octobre s'inscrivaient à un niveau relativement bas, d'autre part, la PBoC a adopté une série de mesures d'assouplissement monétaire en novembre (la réduction du taux d'intérêt de MLF de 5pdb à 3,25% pour la première fois depuis 2016 et la réduction de *7-Day Reverse Repo Rate* de 5pdb à 2,5% pour la première fois depuis quatre ans), et les régulateurs chinois ont également exhorté à maintes reprises les institutions financières à augmenter les prêts pour soutenir l'économie. La pondération des nouveaux prêts aux entreprises sur les nouveaux prêts totaux s'est fortement accrue à 48,9% en novembre contre 19,1% en octobre, tout en restant imputable aux prêts à court terme. En effet, les prêts aux entreprises à long terme ont diminué à 30,3% du total en novembre, contre 33,5% en octobre.

Le *shadow banking* a continué de se contracter : les *entrusted loans* affichent une baisse de -8,2% en novembre contre -8,4% en octobre; les *trust loans* se contractent de -3,7% en novembre contre -3,4% en octobre; et les *undiscounted banker's acceptance notes* diminuent de -12,6% en novembre contre -14,5% en octobre. Les *entrusted loans* et les *trust loans* ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, période durant laquelle ces canaux de financement non-bancaires ont été identifiés comme des priorités de la politique de renforcement du cadre réglementaire conduite par les autorités.

La croissance des dépôts bancaires a légèrement augmenté à +8,4% en novembre contre +8,2% en octobre, conséquence d'une hausse de l'épargne des ménages et de la croissance des dépôts par les institutions non-financières qui sont toutes au niveau négatif en octobre

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 s'abaisse légèrement à +8,2% (g.a.) en novembre, contre +8,4% en octobre. L'agrégat M2, qui se compose de la monnaie en circulation et des dépôts à vue des entreprises et des ménages, était jusqu'en 2017 un objectif intermédiaire de la politique monétaire chinoise (dernière cible de croissance fixée à +12%).

*Retour au sommaire* ([ici](#))



## BANQUE ET FINANCE

**Assurance : la CBIRC a publié les nouvelles règles en assouplissant les critères d'établissement des coentreprises par les sociétés d'assurance étrangères et a décidé de lever le plafond de participation étrangère pour les sociétés d'assurance-vie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Le régulateur des banques et des assurances chinois (CBIRC) a publié les nouvelles règles en assouplissant les critères d'établissement des coentreprises par les sociétés d'assurance étrangères en Chine : i) l'augmentation de la participation étrangère des sociétés d'assurances dans les coentreprises d'assurance de 50% à 51%, leur permettant ainsi de contrôler la participation majoritaire ii) l'annulation de l'exigence « les sociétés d'assurance étrangères envisageant de créer des sociétés d'assurance en Chine sont tenues d'exercer l'activité d'assurance depuis plus de 30 ans et avoir établi un bureau de représentation depuis plus de deux ans en Chine ». En outre, la CBIRC a décidé de lever le plafond de participation étrangère pour les sociétés d'assurance-vie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour mémoire, lors du Forum Economique Mondial à Dalian le 2 juillet, le Premier Ministre Li Keqiang avait annoncé une accélération du calendrier de l'ouverture financière en avançant la levée des plafonds de participation étrangère d'ici 2020 au lieu de 2021. Le 11 octobre, la CSRC a annoncé que les plafonds limitant les participations étrangères au capital de sociétés de *futures*, de fonds d'investissement et de sociétés de valeurs mobilières seraient levés le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 1<sup>er</sup> décembre 2020 respectivement.

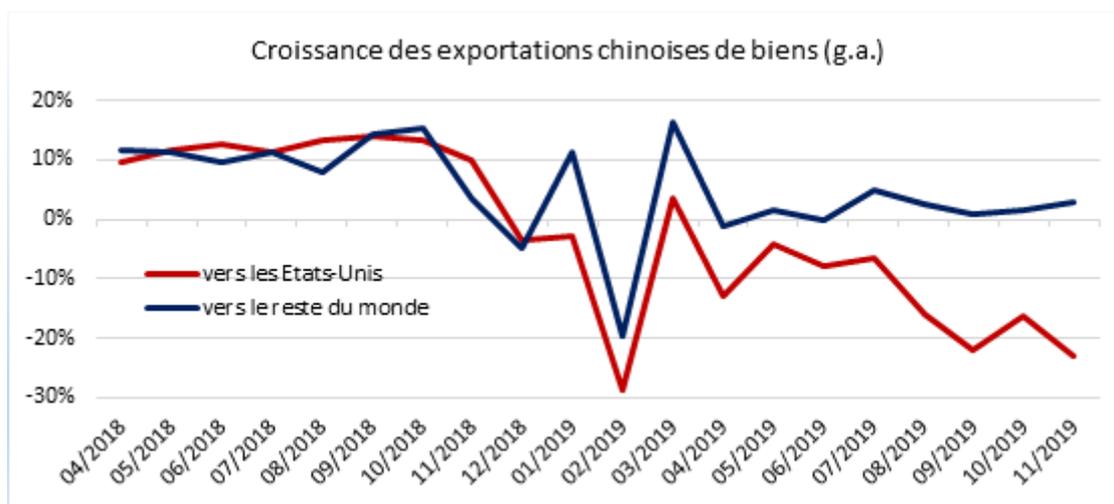
*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### Commerce extérieur : nouvelle baisse des exportations chinoises ; stagnation des importations

Selon les chiffres préliminaires des douanes chinoises pour le mois de novembre, les exportations baissent (-2 % g.a.) pour le quatrième mois consécutif ; de leur côté, les importations sont stables (+0,1 % g.a.) après six mois de baisse. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations chinoises diminuent de 1 % g.a. (2 260 Mds USD), tandis que les importations chutent de 5 % g.a. (1 877 Mds USD). Ainsi, l'excédent commercial chinois augmente considérablement : +23 % en g.a. à 383 Mds USD.

En novembre, les exportations chinoises se révèlent dynamiques à destination de l'ASEAN (+18 % à 36 Mds EUR), mais celles-ci se révèlent insuffisantes pour compenser la nouvelle chute des exportations à destination des États-Unis (-23 %), de Hong-Kong (-7 %) et du Japon (-8 %). Les exportations à destination de l'Union européenne baissent à leur tour (-4 % après une hausse de 3 % le mois précédent). Sur les 11 premiers mois de l'année, les exportations vers les États-Unis ont reculé de 13 % (383 Mds USD), tandis que celle vers l'Union européenne – qui devient le premier client de la Chine sur la période – ont progressé de 4 % (387 Mds USD), et celles vers l'ASEAN de 11 % (323 Mds USD). Parmi les principaux postes, ce sont les exportations de téléphones (-12 % sur 11 mois à 141 Mds USD), de produits d'habillement (-5 % à 138 Mds USD) et d'ordinateurs (-4 % à 151 Mds USD) qui reculent le plus. A l'inverse, les exportations de circuits intégrés (+20 % à 83 Mds USD) et, sur des montants moindres, de jouets (+22 % à 29 Mds USD) sont en forte augmentation.



En novembre, les importations en provenance de l'ASEAN (+11 % à 26 Mds USD), de Taïwan (+11 % à 17 Mds USD) et de l'Union européenne (+3 % à 25 Mds USD) augmentent tandis que celles en provenance d'Australie (-9 % à 9 Mds USD), de Corée du Sud (-7 % à 15 Mds USD) et d'Allemagne (-1 % à 9 Mds USD) baissent. Après une chute en octobre (-14 %), les importations en provenance des États-Unis croissent à nouveau (+3 % à 11 Mds USD) ; mais cela ne compense pas les baisses enregistrées au cours des derniers mois : sur la période janvier-novembre, les importations chinoises de biens américains ont chuté de 23 % (à 111 Mds USD). Au niveau sectoriel, les importations de pétrole brut baissent en novembre (-14 % à 21 Mds USD) tandis que celles de produits agricoles (+33 % à 14 Mds USD), de produits hi-tech (+5 % à 59 Mds USD) et de produits mécaniques et électriques (+4 % à 84 Mds USD) augmentent.

### Commerce extérieur de la Chine pour la période janvier-novembre 2019 (source : douanes chinoises)

	Montant (Mds USD)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	4 138	-3 %
Exportations chinoises	2 261	-1 %
Importations chinoises	1 877	-5 %
Balance commerciale	383	+23 % (augmentation de l'excédent de 72 Mds USD)

### Principaux fournisseurs de la Chine pour la période janvier-novembre 2019 (source : douanes chinoises)

Fournisseur	Montant (Mds USD)	Part de marché (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
ASEAN	255	13,6	+2 %
Union européenne	252	13,4	Stable
dont Allemagne	96	5,1	-3 %
Corée du Sud	159	8,5	-16 %
Taiwan	157	8,3	-7 %
Japon	155	8,3	-7 %
Etats-Unis	111	5,9	-23 %
Australie	109	5,8	+12 %

*Selon les chiffres des douanes chinoises, la part de marché française en Chine atteint 1,6 % sur les 11 premiers mois de l'année 2019, en légère hausse par rapport à la période janvier-novembre 2018 (1,5 %), au deuxième rang des fournisseurs européens de la Chine. En première place, l'Allemagne voit également sa part de marché croître légèrement (5,1 % contre 5 % sur les 11 premiers mois de 2018). La part de marché britannique est stable à 1,2 %.*

### Principaux clients de la Chine pour la période janvier-octobre 2019 (source : douanes chinoises)

Client	Montant (Mds USD)	Part des exports (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Union européenne	387	17,1	+4 %
États-Unis	383	17,0	-13 %
ASEAN	323	14,3	+11 %
Hong Kong	252	11,2	-9 %
Japon	131	5,8	-3 %
Corée du Sud	101	4,5	+2 %

### Relations Chine-Etats-Unis : annonce d'un accord commercial (« phase one deal »)

La Chine et les Etats-Unis ont annoncé vendredi 13 décembre s'être mis d'accord sur un accord « phase-one » qui pourrait être signé au cours de la première semaine de janvier. Le document de 86 pages n'a pas été rendu public mais sa signature devrait permettre une trêve dans l'escalade tarifaire.

Sur les droits de douane américains : la hausse de 15 % des droits de douane sur 160 Mds USD d'importations de produits chinois (principalement des biens de consommation tels que les téléphones portables ou les jouets) a été annulée ; la hausse de 15 % des droits de douane sur 120 Mds USD de

biens chinois mise en place en septembre dernier est réduite (à +7,5 %) ; les droits de douane additionnels de 25 % sur 250 Mds USD de biens chinois mis en place progressivement en 2017 et 2018 sont quant à eux maintenus.

Sur les droits de douane chinois : la Chine n'appliquera pas les droits de douane de 5 % et 10 % prévus initialement dimanche dernier sur certaines catégories de biens américains. La suspension des tarifs additionnels sur l'automobile serait maintenue.

Selon le bureau de l'*United States Trade Representative*, la Chine s'engagerait par ailleurs à augmenter, au cours des deux prochaines années, de 200 Mds USD ses importations de biens et de services américains par rapport à son niveau pré-guerre commerciale (autour de 190 Mds USD par an). Les achats de produits agricoles seraient de l'ordre de 40 à 50 Mds USD. Aucun de ces chiffres n'a été confirmé par les autorités chinoises.

L'accord contiendrait également des dispositions concernant la protection de la propriété intellectuelle, les transferts de technologie forcés, les services financiers, la gestion du taux de change et le règlement des différends.

### [Lire le communiqué de l'USTR](#)

#### **Commerce bilatéral France-Chine : hausse des échanges sur les dix premiers mois de l'année**

Selon les douanes françaises, sur les dix premiers mois 2019, les exportations françaises vers la Chine progressent de 4,1 % en glissement annuel pour atteindre 17,0 Mds EUR. Premier poste d'exportation sur la période (34 % des exportations totales), les ventes du secteur aéronautique sont stables (+0,3 % à 5,8 Mds EUR) tandis que les exportations de véhicules automobiles chutent (-49 % à 64 MEUR). Les exportations des secteurs agricole et agroalimentaire augmentent de 15 % (2,3 Mds EUR), sous l'effet des bons résultats du secteur des spiritueux (+15 % à 445 MEUR), des produits laitiers et fromages (+13 % à 273 MEUR) et des viandes de boucherie (+76 % à 292 MEUR), et ce malgré la baisse des exportations de vins (-14 % à 429 MEUR). Les exportations de produits pharmaceutiques (+31 % à 1,2 Md EUR) et de parfums et cosmétiques (+52 % à 1,0 Md EUR) sont également très dynamiques.

Les importations françaises de biens chinois progressent pour leur part de 4,5 % (43,4 Mds EUR), en dépit de la diminution des importations des deux principaux postes individuels - les téléphones (-3 % à 4,6 Mds EUR) et les ordinateurs (-10 %, 4,1 Mds EUR) – et de la stagnation des importations de produits textiles, d'habillement et de chaussures (+0,3 % à 8,3 Mds EUR). Les importations d'équipements électriques et ménagers (+13 % à 5,4 Mds EUR) et celles de machines industrielles et agricoles (+14 % à 3,7 Mds EUR) sont les plus dynamiques.

Au total, sur la période janvier-octobre 2019, le déficit français vis-à-vis de la Chine augmente de 5 % (+1,2 Md EUR).

#### **Echanges bilatéraux France-Chine pour la période janvier-octobre 2019 (source : douanes françaises)**

	Montant (Mds EUR)	Evolution en g.a.
<b>Echanges totaux</b>	<b>60,4</b>	<b>+4 %</b>
<b>Exportations françaises</b>	<b>17,0</b>	<b>+4 %</b>
<i>Matériel de transport</i>	<i>6,1</i>	<i>-3 %</i>
<i>Agricole et agroalimentaire</i>	<i>2,3</i>	<i>+15 %</i>
<i>Chimie, parfums, cosmétiques</i>	<i>2,1</i>	<i>+7 %</i>
<b>Importations françaises</b>	<b>43,4</b>	<b>+4 %</b>

Informatique, électronique	11,5	-3 %
Textile, habillement, chaussures	8,3	=
Equip. électriques et ménagers	5,4	+13 %
<b>Balance commerciale</b>	<b>-26,4</b>	<b>+5 % (augmentation du déficit de 1,2 Md EUR)</b>

### OMC : la Chine réagit à la suspension du fonctionnement de l'Organe d'appel de l'ORD de l'OMC

Le 10 décembre 2019, le fonctionnement de l'Organe d'appel de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC a été suspendu à la suite de la fin du mandat de deux de ses trois derniers membres. Pour rappel, les Etats-Unis ont commencé à bloquer la nomination des nouveaux membres à l'Organe d'appel à partir du milieu de l'année 2017. Composé à l'origine de sept membres, l'Organe d'appel a besoin d'un minimum de trois membres pour fonctionner. L'Ambassadeur Zhang Xiangchen, représentant de la Chine auprès de l'OMC, a affirmé être étonné par le fait que « la persistance d'un Membre à suivre son propre chemin pourrait finalement conduire à paralyser l'ensemble de l'Organe d'appel. Cela révèle la fragilité du système multilatéral du commerce », et que « lorsque nous réfléchissons à améliorer l'Organe d'appel, nous devons examiner comment le protéger de futurs sabotages systémiques ». Le ministère chinois des Affaires étrangères a regretté que « l'Organe d'appel de l'OMC est devenue une autre victime de l'unilatéralisme et du protectionnisme américain » et qualifié la suspension de son fonctionnement de « coup le plus sévère porté au système multilatéral du commerce depuis sa création ». Par ailleurs, « la Chine va continuer à travailler avec les membres d'un point de vue similaire - qui représentent la majorité des membres de l'OMC - pour s'attaquer au défi auquel l'Organe d'appel est confronté »...tout en « travaillant à une solution qui puisse faire fonctionner l'ORD, afin de maintenir l'autorité et l'efficacité de l'OMC ». Le ministère chinois du Commerce (MofCom), lors de sa conférence de presse hebdomadaire jeudi, en faisant écho au ministère des Affaires étrangères, a indiqué que « la Chine va continuer à soutenir fermement le système multilatéral du commerce fondé sur les règles et à soutenir les efforts de toutes les parties pour rétablir le fonctionnement de l'Organe d'appel ».

[Lire la déclaration de l'Ambassadeur Zhang Xiangchen](#)

[Lire la réaction du ministère chinois des Affaires étrangères \(le 9 décembre\)](#)

[Lire la réaction du ministère chinois des Affaires étrangères \(le 11 décembre\)](#)

### Guerre commerciale : les PME sont plus touchées par les droits de douanes bilatéraux que les multinationales, selon une étude de la Chambre de commerce de l'UE en Chine

Le 9 décembre 2019, la Chambre de commerce de l'UE en Chine (EUCCC) a publié une étude qui dénonce la « futilité de l'application de hausse des tarifs bilatéraux » dans la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis. Si les entreprises multinationales (MNCs) ont pu éviter les hausses de tarifs en ajustant leurs chaînes d'approvisionnement mondiales, les PME européennes et américaines ont davantage souffert, (i) soit en transmettant des coûts plus élevés aux consommateurs ; (ii) soit en supportant eux-mêmes l'augmentation des coûts ; (iii) soit en changeant de fournisseurs (si cette option est possible). Cette conclusion est basée sur les résultats d'un sondage réalisé en septembre 2019 par l'EUCCC auprès de 174 de ses membres concernant l'impact de la guerre commerciale ([voir brèves de la semaine du 7 octobre 2019](#)). Parmi les entreprises sondées qui se disent être touchées par les contre-tarifs chinois sur l'importation des produits américains, 59 % ont pu maintenir les prix

de leurs produits tandis que 28 % ont augmenté les prix ; 44 % des entreprises confrontées à une augmentation du prix des importations américaines ont décidé de changer de fournisseurs tandis que 22 % ont décidé de faire passer les marchandises concernées à travers d'autres pays. De nombreuses MNCs européennes auraient en revanche pu maintenir les prix de leurs produits, bénéficiant de leurs capacités à produire hors de Chine les produits qui devaient avoir à traverser la « frontière » entre la Chine et les Etats-Unis (processus inenvisageable pour la plupart des PME). «*That European companies in China have effectively negated tariff effects in a relatively short space of time only serves to highlight the futility of bilateral tariffs in a global marketplace*» a commenté Joerg Wuttke, Président de l'EUCCC, tout en ajoutant que «*China certainly needs timely and wide-ranging reforms, and the right amount of strategic pressure can help move things in the right direction, but repetitive swings of the tariff hammer have proven anything but strategic*».

[Consulter l'étude de l'EUCCC](#)

### **Guerre commerciale : la Chine annonce un processus d'exclusion des tarifs imposés sur certains produits agricoles américains**

Le 6 décembre, la Commission en charge des tarifs douaniers a annoncé un processus d'exclusion des tarifs en cours sur certains produits agricoles y compris le porc et le soja importés des Etats-Unis. Pour rappel, la Chine a imposé des droits de douane additionnels de 25 % sur le porc et le soja américain en juillet 2018, en réaction à la hausse des tarifs américains sur les produits chinois ([voir brèves de la semaine du 9 juillet 2018](#)). Les autorités américaines et chinoises travaillent toujours à la rédaction d'un « phase-1 deal » qui impliquerait en particulier une hausse des achats de produits agricoles américains de la part de la Chine.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## **INDUSTRIE ET NUMERIQUE**

### **Economie numérique : une réorganisation au sein du groupe JD indique un possible retrait prochain de son sulfureux fondateur, Richard Liu**

Richard (Qianglong) Liu, unique fondateur et PDG du numéro deux chinois du e-commerce, JD.com, a démissionné ces dernières semaines de plusieurs postes stratégiques au sein de différentes filiales du groupe. Selon [Caixin](#), Richard Liu s'est notamment retiré de la direction des branches liées à la logistique, au cloud et à la santé. Ce dernier conserve néanmoins 15,5% des actions du groupe et 79,5% des droits de vote, et garde par ailleurs un contrôle capitaliste indirect sur ses différentes filiales annexes. Ces structures de gouvernance particulières (« *variable interest entities* »), que l'on retrouve par exemple chez Alibaba, sont relativement fréquentes dans les groupes technologiques chinois et permettent aux dirigeants historiques de s'assurer une forte influence sur la prise de décision au sein du groupe.

Cette réorganisation de l'organigramme vise d'abord à rassurer les marchés quant au risque lié au statut d'« homme-clé » de Richard Liu au sein de JD. En 2018, suite à son arrestation pour une accusation de viol aux Etats-Unis le cours de l'action JD avait dévié, les actionnaires craignant une paralysie du groupe dans l'hypothèse où Richard Liu eut été dans l'incapacité de continuer à diriger le groupe (il a finalement été innocenté). Ces fluctuations ne sont toutefois pas non plus sans lien avec la perte de crédit du groupe en termes d'image. Ainsi, la démission de Richard Liu de son siège au comité national de la Conférence Politique Consultative du Peuple Chinois (CPPCC) pour « raisons



personnelles » en novembre dernier indique clairement la disgrâce dans laquelle le fondateur du groupe est tombé depuis cette affaire et pourrait préfigurer un retrait plus marqué dans les mois prochains, conformément à des [annonces](#) faites dès novembre 2018.

Malgré ces incertitudes, les résultats de JD continuent de progresser à un rythme soutenu. Au troisième trimestre 2019, l'entreprise a ainsi publié un chiffre d'affaires supérieur aux attentes des analystes, atteignant 18,9 Mds USD (17 Mds EUR), en hausse de 28,7% en glissement annuel. Selon eMarketer, JD détient 17% des parts de marché chinois du commerce B2C en ligne, derrière T-Mall (Alibaba) à 59%. Lors de la « journée des célibataires », le 11 novembre dernier, les ventes de JD (26,5 Mds EUR) étaient même relativement proches de celles de T-Mall (34,7 Mds EUR). Les activités de JD sont cependant moins diversifiées que celles d'Alibaba, le groupe concentrant principalement sur la distribution et la logistique.

### **Automobile : la production rebondit en novembre mais la demande continue de baisser**

La China Association of Automobile Manufacturers (CAAM) a annoncé cette semaine une hausse en glissement annuel de 1,9% de la production mensuelle de véhicules en Chine (2,16 M d'unités). Ce chiffre, à première vue encourageant, s'oppose à celui de la demande (2,06 M, -5,4% en g.a), toujours en berne, prolongeant ainsi une crise qui dure depuis maintenant 17 mois. Sur les 11 premiers mois de 2019, les ventes de véhicules en Chine ont ainsi reculé de 9,1% en rythme annuel, la CAAM anticipant même une nouvelle contraction du marché pour l'année 2020, estimé autour de 2%.

Dans ce contexte, cette hausse ponctuelle de la production s'est traduite par une hausse des stocks pour les concessionnaires, une tendance confirmée par la China Automobile Dealers Association. Ce phénomène s'explique en partie par la stratégie des constructeurs, qui anticipent la mise en place de quotas de production plus sévères en 2020. Selon le système en place, ces quotas sont conditionnés à l'obtention de « crédits carbone » liés à la production de véhicules à énergie nouvelle ou hybrides.

Ces mécanismes d'incitation du côté de l'offre se heurtent néanmoins à une chute vertigineuse et continue de la demande (-43,7% en novembre en g.a) de VEN en 2019 due au retrait progressif des subventions à l'achat. Selon [Reuters](#), les ventes de VEN des constructeurs chinois BYD et BAIC ont ainsi reculé de 63% en novembre 2019 par rapport à 2018. Malgré ce contexte très difficile, Tesla a investi 2 Mds USD (1,8 Md EUR) dans un projet de « giga-usine » près de Shanghai, dont les lignes de production devraient entrer en fonctionnement en 2020. La marque américaine, en particulier son Model 3, est en effet de plus en plus populaire en Chine, où ses ventes ont [augmenté de 175%](#) sur les trois trimestres de 2019, et pourrait à terme menacer les leaders chinois sur le segment haut de gamme de leur marché domestique.

### **Télécommunications : Telefonica annonce avoir choisi Huawei et Nokia pour le développement de son réseau 5G en Allemagne**

L'entreprise espagnole Telefonica a annoncé le 11 décembre avoir choisi Nokia et Huawei pour la construction de son réseau 5G en Allemagne, l'entreprise chinoise se concentrant sur la partie *radio access network* qui connecte les terminaux aux cœurs de réseau. La participation de Huawei au déploiement de la 5G dans le pays demeure néanmoins conditionnée à un accord des autorités allemandes. Ce sujet a notamment fait l'objet d'un débat intense au sein de la CDU, le parti de la chancelière Angela Merkel, dont une partie des élus a appelé fin novembre à exclure l'équipementier de Shenzhen. En réponse, Angela Merkel a maintenu une ligne consistant à soutenir une approche européenne et à définir des standards de sécurité « plus stricts », se refusant toutefois à bannir une entreprise en particulier. Cette approche permet de ne pas stigmatiser Huawei mais il convient de rappeler que l'Union Européenne a publié récemment (*voir brèves du 11 octobre*) un rapport



identifiant des risques pour les réseaux 5G dont la plupart s'appliquent directement à Huawei. En France, la sélection d'un constructeur d'infrastructure est soumise à une autorisation préalable du Premier Ministre.

Depuis septembre 2018, la diplomatie américaine se mobilise afin de convaincre les gouvernements d'exclure Huawei du déploiement de la 5G commerciale sur leur territoire. Fin novembre 2019, cette stratégie semble avoir rencontré un succès limité : seuls deux pays des Fives Eyes et trois pays membres de l'Union Européenne ont à ce jour opté pour une exclusion totale de l'équipementier chinois ; s'y ajoutent le Japon et le Vietnam ainsi que Taïwan et Israël - où d'importantes contraintes à l'égard de Huawei existaient déjà pour les réseaux 4G. Si le débat n'est pas tranché dans certains d'entre eux, la plupart des autres États membres de l'Union Européenne semblent s'accommoder d'une participation contrôlée de Huawei au déploiement de leur réseau 5G. Et dans le reste du monde, la participation du groupe de Shenzhen aux appels d'offres semble pour l'instant ne souffrir d'aucune contrainte particulière.

[Lire le rapport de l'UE sur l'évaluation coordonnée des risques de cybersécurité des réseaux 5G](#)

### **Economie numérique : le Parti Communiste Chinois (PCC) chercherait à bannir l'utilisation d'équipements et logiciels informatiques étrangers par les administrations chinoises dès 2022**

D'après le [Financial Times](#) du 9 décembre 2019, une directive du secrétariat général du Parti communiste chinois datant du début de l'année 2019 exigerait des administrations et des institutions publiques du pays (dont notamment ses entreprises d'État) de ne plus utiliser d'ordinateurs et de logiciels étrangers d'ici 2022. 30% des substitutions devront avoir été réalisées dès la fin de l'année 2020 ; 50% en 2021 ; et les 20% restants d'ici 2022. Entre 20 M et 30 M d'ordinateurs pourraient être concernés. Les entreprises américaines fournisseurs de PC (HP, Dell) et de logiciels (Microsoft), pourraient être les principaux perdants.

Cette annonce intervient alors que la Chine redouble d'efforts pour s'émanciper des technologies étrangères. Depuis 2012, date à laquelle la sécurité de l'information et du cyberspace a été élevée au rang de priorité nationale en Chine, cet effort d'indigénisation s'est particulièrement accru dans le domaine de la cybersécurité et des services informatiques. Davantage qu'un mouvement tactique destiné à faire pression sur les États-Unis dans le cadre des négociations commerciales en cours, cette directive, qui n'a pas été rendue publique, semble ainsi davantage constituer un signe supplémentaire de l'insécurité du gouvernement chinois quant aux vulnérabilités auxquelles il est confronté dans son environnement cyber.

Substituer une production nationale aux technologies américaines selon le calendrier proposé pourrait toutefois se révéler complexe : si la Chine compte plusieurs fabricants de PC parmi les leaders mondiaux (Lenovo, notamment) et est parvenue à développer une suite bureautique mure et déjà largement déployée au sein des administrations (WPS, de Kingsoft), aucun système d'exploitation (OS) indigène n'a encore émergé et la migration vers un tel OS dès l'horizon 2022 semble très ambitieuse. De plus, au-delà de l'existence ou non d'alternatives techniques aux solutions actuellement utilisées, leur mise en œuvre à grande échelle dans des délais aussi rapprochés ne va pas sans poser des difficultés.

L'utilisation de logiciels indigènes posera notamment des problèmes de compatibilité et de format qui pourraient compliquer les communications entre la sphère publique chinoise et les acteurs extérieurs (impossibilité d'utiliser Microsoft Office, par exemple). Enfin, la migration de l'ensemble des systèmes informatiques des administrations vers ces nouveaux écosystèmes pourrait présenter des défis inédits



qui nécessiteront des financements importants pour l'acquisition de matériels et logiciels conformes ainsi que pour l'accompagnement et la formation des employés concernés.

### **Santé : la Commission Nationale de la Santé (NHC) annonce un plan national pour la gériatrie définissant des normes précises pour la mise en place d'établissements spécialisés**

Le 6 décembre 2019, la Commission Nationale de la Santé (NHC) a annoncé les lignes directrices pour la construction et la gestion de la gériatrie. L'objectif est d'orienter et de réglementer la construction et la gestion des établissements de gériatrie et d'assurer la qualité et la sécurité des traitements médicaux. Ces lignes directrices définissent des exigences précises dans de nombreux domaines (normes des équipements, accompagnement, organisation des locaux etc.) afin d'organiser les services de gériatrie au sein des hôpitaux mais également de mieux les intégrer avec les autres types d'établissements tels que les maisons de retraite ou les centres médico-sociaux.

Avec le vieillissement de la population chinoise, le sujet de gériatrie revêt une importance particulière en Chine et représente une opportunité pour de nombreuses entreprises, y compris étrangères, alors que l'écosystème de l'économie du vieillissement est encore en construction et que les acteurs chinois manquent d'expertise dans le domaine. En novembre 2019, la Chine a annoncé le premier document d'orientation sur le système de services de santé pour les personnes âgées, qui vise notamment à adapter des 80% des hôpitaux généraux, des centres de rééducation et des maisons de soins à la prise en charge des personnes âgées dès 2022.

[Lire le document d'orientation sur le système de services de santé pour les personnes âgées \(novembre-en chinois\)](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

### **Climat : nouveau chef de la délégation chinoise à la CoP25 sur le climat à Madrid**

Alors que le Vice-Ministre M. XIE Zhenhua quitte le poste de responsable des négociations internationales sur le climat qu'il occupait depuis 12 ans et n'a pas conduit la délégation chinoise à la CoP25 sur le climat à Madrid du 2 au 13 décembre, la presse chinoise a présenté le chef de la délégation en Espagne, le Vice-Ministre M. ZHAO Yingmin, comme le successeur de M. XIE Zhenhua.

M. XIE Zhenhua, 70 ans, diplômé de physique de l'Université Tsinghua, avait commencé sa carrière dans le secteur du nucléaire civil avant de prendre la tête du Bureau de l'environnement du gouvernement chinois (avec rang de Ministre) en 1993 puis d'être nommé en 2007 Vice-Président en charge de la politique Climat à la Commission nationale pour le développement et la réforme (en anglais NDRC – puissant département ministériel en charge de la coordination et la planification économique). A ce titre M. XIE Zhenhua est considéré comme l'un des principaux négociateurs ayant permis l'adoption de l'Accord de Paris en 2015. Depuis le rattachement de la politique Climat au sein du Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE) en 2018, il était officiellement Vice-Ministre du MEE.

M. ZHAO Yingmin, 55 ans, docteur en sciences, a fait toute sa carrière au sein du MEE – hormis sa nomination comme maire adjoint de Guiyang (capitale de la province du Guizhou) en 2004-2005 – dans différentes fonctions d'encadrement supérieur principalement sur les questions de pollutions. Il est l'un des cinq Vice Ministres du MEE depuis 2016. A ce titre il a notamment géré le scandale international lié aux sites chinois de production de gaz CFC-11 illégaux – car contraires aux dispositions du Protocole de Montréal relatif à la couche d'ozone - révélé en 2018 sur la base de mesures atmosphériques américaines.

### **Développement durable : lancement du Club d'entreprises Villes Durables/*French Eco-City Club* à l'Ambassade de France à Pékin**

Le Club d'entreprises françaises « Villes Durables » a été lancé ce mercredi 11 décembre à l'Ambassade de France à Pékin. Une trentaine d'entreprises françaises de tous les secteurs de la ville durable, du design urbain jusqu'au génie écologique en passant par tous les services urbains (énergie, eau, assainissement, déchets, mobilité), étaient présentes. Après un discours d'introduction de M. l'Ambassadeur, le chef du Service économique régional près l'ambassade de France, Jean-Marc Fenet, a dressé les objectifs du club : créer une dynamique de groupe, améliorer l'information des acteurs, rendre plus visible et promouvoir l'expertise française.

Des représentants d'entreprise ont participé à une table ronde sur les réalités du marché chinois : AREP (Luc Néouze), Dassault Systèmes (Rémi Dornier), Engie (Charlotte Roule), Keolis (Bertrand Laude), Phytoestore (Thierry Jacquet), Suez (Laurent Rousselle) et Thales (Louis-René de Saint-Germain). Le Consul général de France à Wuhan, M. Olivier Guyonvarch, a pour sa part présenté en détail le projet de ville durable franco-chinoise de Caidian à Wuhan.

Le service économique régional va lancer progressivement les différentes composantes du Club : lettre d'information, annuaire des membres (en français, en anglais et en chinois), répertoire des réalisations, réunions périodiques, *roadshows* et autres plateformes d'échanges entre les membres.

## HONG KONG et MACAO

### **Croissance : Fitch abaisse sa prévision de croissance pour Hong Kong à -1,5% en 2019**

Le 17 novembre, le gouvernement hongkongais a revu à la baisse ses prévisions de croissance à -1,3% pour 2019 contre 0 à 1% le 15 août. Le 11 décembre, Fitch qui avait, début septembre, abaissé la notation souveraine de Hong Kong de AA+ à AA avec perspective négative, prévoyant une croissance à 0% pour 2019, a de nouveau révisé à la baisse ses prévisions à -1,5%. Fitch fonde sa prévision sur le constat de la dégradation de la perception de Hong Kong en tant que centre de commerce international, ainsi que de l'efficacité de sa gouvernance, sans avoir toutefois d'impact négatif tangible sur son rôle de place financière de rang mondial. Fitch prévoit une amélioration de la croissance de Hong Kong en 2020, en raison notamment des différents plans de soutien introduits par le gouvernement.

### **Commerce extérieur : les exportations françaises vers Hong Kong progressent de +4,3%**

L'impact des tensions à Hong Kong et la diminution des clients de Chine continentale, outre la contraction de la croissance en Chine et la dépréciation du Yuan, se traduisent par une contraction des ventes dans de nombreux secteurs (biens de consommation et de luxe, soins médicaux, assurances, hôtellerie, loisirs et restauration).

Malgré ce contexte, depuis le mois de janvier (10 mois) les exportations françaises ont progressé de 4,3% à 4,9 Mds EUR en glissement annuel. Hors aéronautique, elles ont augmenté de 8% à 3,9 Mds EUR.

L'aéronautique constitue toujours le 1er poste d'exportations françaises vers Hong Kong mais recule de -7,6% en g.a. à 1,07 Mds EUR en lien avec le calendrier de livraison d'Airbus. Six secteurs affichent une nette progression : la maroquinerie (+15% à 884 M EUR), les vêtements, accessoires et autres vêtements de dessus (+17,2% à 355 M EUR), les parfums/cosmétiques (+4,8% à 315 M EUR), les chaussures (+37,6% à 139 M EUR) et les créations artistiques (+55% à 137,9 M EUR), ainsi que l'horlogerie (+18,3% à 85 M EUR).

Les exportations de vin (destinées en large partie à être réexportées de Hong Kong vers la Chine) se contractent de -2,2% à 364,9 M EUR, ainsi que celles de produits pharmaceutiques (-14,6% à 107 M EUR) et de spiritueux (-17,7% à 75,8 M EUR).

Les exportations de joaillerie (+0,9% à 248 M EUR) et de composants électroniques (+0,1% à 121 M EUR) sont stables par rapport à l'année dernière.

### **Commerce extérieur : les exportations françaises vers Macao progressent de +136,5%**

Les exportations françaises (source douanes françaises) ont doublé depuis janvier (10 mois) à 326 M EUR grâce notamment aux livraisons aéronautiques (172,8 M EUR). Hors aéronautique, elles progressent également, de 15% : maroquinerie (56,1 M EUR, +20,1%), vin (20,1 M EUR, +60,4%), chaussures (8,7 M EUR, +33,3%), joaillerie (8,1 M EUR, +0,9%) et spiritueux (7,5 M EUR, +17,9%). En revanche, les exportations de vêtements, accessoires et autres vêtements de dessus se replient (20,5 M EUR, -11,5%) ainsi que celles de cosmétiques/parfumerie (1,6 M EUR, -39,4%).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur** : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

**Adresse** : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par** : Zilan Huang, Orhan Chiali, Furui Ren, Antoine Moisson, Jean-Philippe Dufour et Maxime Sabourin

**Revu par** : David Karmouni, Pierre Martin et Valérie Liang-Champrenault

**Responsable de publication** : Jean-Marc Fenet